

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine

AVIS N° 2011 – 49

Date : 20/01/2011	Objet : Plan de gestion des Réserves Naturelles Régionales de la Côte de Delme et de la Vallée de la Moselle	Vote : Favorable à l'unanimité
--------------------------	---	---------------------------------------

Le CSRPN, réuni le 20 janvier 2011 a étudié les **plans de gestion des réserves naturelles régionales de la Côte de Delme pour la période 2008-2014 et de la Vallée de la Moselle pour la période 2009-2015**, établis et proposés par le Conseil Régional, gestionnaire des réserves et présentés respectivement par Anne DISS et Damien AUMAITRE, invités à assister à la séance.

Avis du CSRPN (Avis N° 2011-49) :

Après avoir entendu les présentations,

Considérant que les plans de gestion rédigés par le gestionnaire de la réserve décrivent de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats, et que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

Le CSRPN recommande pour la RNR de la Vallée de la Moselle :

- d'approfondir les études de la faune aquatique, de l'entomofaune et de la malacofaune
- d'étudier la mise en défens de certains secteurs, notamment pour la faune ornithologique ;
- d'étudier une extension de la RNR pour y intégrer les prairies particulièrement intéressantes jouxtant l'actuelle limite.

Sous réserve de la prise en compte des recommandations ci-dessus, le CSRPN émet un avis favorable sur les plans de gestion des réserves naturelles régionales de la Côte de Delme et de la Vallée de la Moselle.

Le président du CSRPN :
M. Serge MULLER

